

COMMUNIQUE DE PRESSE : 3 novembre 2014

SOLUTIONS D'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS : Le Laboratoire de l'Égalité émet des propositions concrètes au gouvernement

Les objectifs de création de nouvelles places d'accueil pour les jeunes enfants, que ce soit en structures collectives, auprès des assistant-es maternel-les ou en préscolarisation n'ont été que partiellement atteints en 2013. Le gouvernement souhaite accompagner davantage la création de places au travers d'une **aide exceptionnelle aux collectivités pour toute nouvelle place créée en 2015 et d'un plan global de développement auprès des assistant-es maternel-les.**

Même si ces mesures constituent un début de réponse pour maintenir les objectifs fixés à 2017, **le Laboratoire de l'égalité a demandé à Madame Marisol Touraine, Ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, au cours d'un entretien, d'aller plus loin et de placer ce sujet au cœur des préoccupations nationales.**

Le Laboratoire de l'égalité a proposé ainsi plusieurs pistes complémentaires :

- **Diversification des financements des modes d'accueil pour assurer leur pérennité sur le long terme**
 - Répartition différente du budget de la CNAF basée sur le déplacement d'un point dédié aux allocations individuelles vers les aides prévues pour le financement des structures accueillant des jeunes enfants,
 - Création d'un fond d'investissement public-privé destiné exclusivement au financement des dispositifs d'accueil des jeunes enfants. Un abattement fiscal incitatif est préconisé.
- **Valorisation du métier d'assistant-es maternel-les**

Le métier d'assistant-es maternel-les va connaître une pénurie de main d'œuvre dans les prochaines années compte tenu de la moyenne d'âge du personnel en activité. Le Laboratoire de l'égalité invite le gouvernement à lancer une campagne de communication et de sensibilisation pour relancer l'attractivité du métier, notamment auprès des jeunes, et à renforcer le cursus de formation pour développer la professionnalisation du métier.

- **Actions en faveur de la préscolarisation des enfants de 2-3 ans**

Même si le taux de préscolarisation a augmenté en 2013 pour la première fois depuis 1999, le Laboratoire de l'égalité appelle à poursuivre cette dynamique qui est une composante essentielle pour favoriser l'articulation des temps de vie des parents.

Le Laboratoire de l'égalité rappelle l'importance cruciale de l'augmentation en nombre et en qualité des modes d'accueil des jeunes enfants, individuels et collectifs, pour favoriser l'emploi des femmes et accompagner le développement, l'éveil, la socialisation et la prévention des difficultés du jeune enfant. Si les collectivités locales ont un rôle majeur à jouer dans le développement de ces dispositifs, le gouvernement est un acteur essentiel du soutien aux projets initiés.

A propos du Laboratoire de l'égalité

Le Laboratoire de l'égalité rassemble 1000 hommes et femmes qui partagent une culture commune de l'égalité. Tous, quelle que soit leur sensibilité politique, sont déterminés à mobiliser des moyens pour obtenir une mise en œuvre effective de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Les membres sont issus de différentes sphères : associations, entreprises, réseaux de femmes, fonction publique, syndicats, monde politique, recherche, médias, blogosphère...

www.laboratoiredelegalite.org

Twitter : [@Laboegalite](https://twitter.com/Laboegalite)

Contacts presse :

Roxane Rose (Relations presse) 06 28 47 23 97 / roxane@comandkids.fr

Marie Fromont (Coordinatrice) 07 86 80 22 87 / marie.fromont@laboratoiredelegalite.org

Olga Trostiansky (Présidente) 06 77 02 71 26